

**DELIBERATION**

**DEPARTEMENT**  
Haute-Loire

**du Conseil Municipal**  
**de la commune de RAUCOULES**

Séance du 03 mars 2026

D26-03-03-05

L'an deux mil vingt-six, le trois mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Raucoules, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard SOUVIGNET, Maire.

**Présents** : Mmes et MM Bernard SOUVIGNET, Jean-Marc TOURON, Jean TEYSSIER, Jacki BRUN, Denis CURSOUX, Marie-Christine PATOUILLARD, Estelle ALLEMAND, Marie-Lise MASSON, Lionel CHARRAS.

**Procuration** : Martine PAILLET donne pouvoir à Jean-Marc TOURON, Aline PICHON donne pouvoir à Jean TEYSSIER, Laëtitia BASTIN donne pouvoir à Bernard SOUVIGNET

**Absents** : Pierre PLATON, Pierre-Henri MANIOULOUX, Mégane EMONET

**Secrétaire de Séance** : ALLEMAND Estelle

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'avis de la commission des Finances ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget Lotissement De Peyre Grosse de la Commune de RAUCOULES ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Monsieur le Maire s'étant retiré, Monsieur Jean-Marc TOURON, 1<sup>er</sup> adjoint présente le Compte Financier Unique 2025 du budget Lotissement de Peyre Grosse aux membres du Conseil municipal

Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de suffrages exprimés
15	8	10

**Date de convocation**

26 février 2026

**Objet de la Délibération**

**FINANCES**

-----

**Budget Lotissement de Peyre**  
**Grosse**

**Approbation du Compte financier**  
**unique 2025**

	Résultat reporté	Opérations de l'exercice	TOTAL	Résultat de clôture
FONCTIONNEMENT dépenses ou déficit	4 118.46	35 170.82	<b>39 289.28</b>	
FONCTIONNEMENT recettes ou excédent		39 289.14	<b>39 289.14</b>	- 0.14
INVESTISSEMENT dépenses ou déficit	32 377.77	-	<b>32 377.77</b>	
INVESTISSEMENT recettes ou excédent		32 377.77	<b>32 377.77</b>	-
TOTAL				- <u>0.14</u>

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,  
A la majorité des suffrages exprimés, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote,

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget Lotissement Les Lardons de la Commune de RAUCOULES
- DONNE pouvoir à M le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à RAUCOULES, le 03 mars 2026

L'Adjoint,  
Jean-Marc TOURON